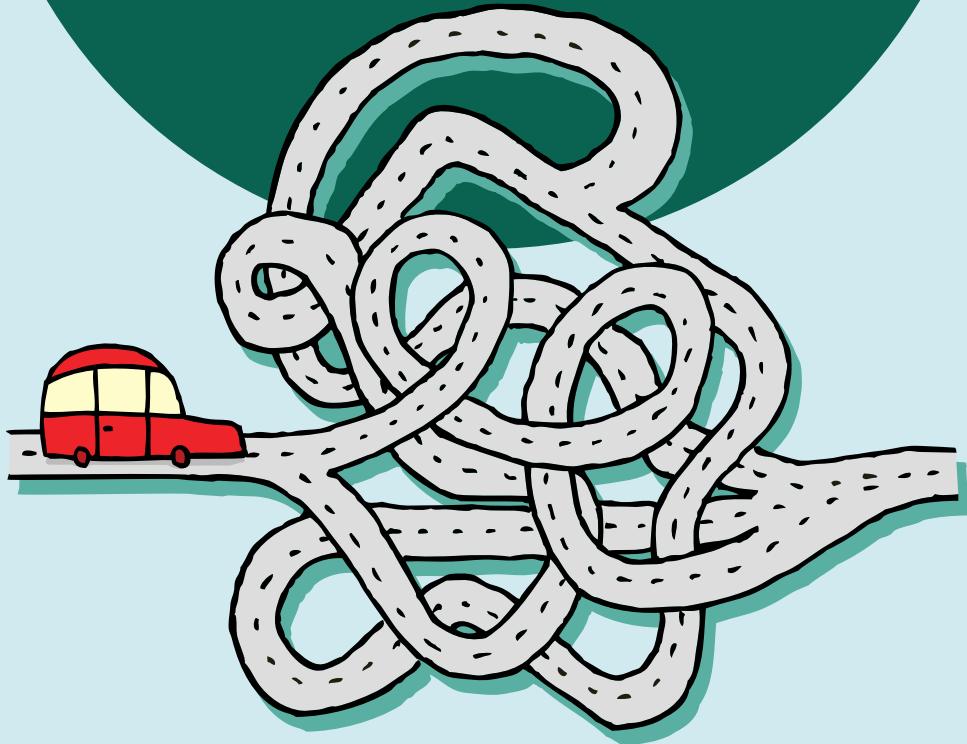


L'AUTO-ÉCOLE ASSOCIATIVE, POUR QUI?

L'AEA n'est pas une auto-école traditionnelle. Pour pouvoir y accéder, il est nécessaire d'être dans une **démarche d'insertion ou de réinsertion sociale et/ou professionnelle**. Seuls les demandeurs orientés par des travailleurs sociaux (Mission Locale, Centre de formations, Assistante Sociale ou France Travail) peuvent demander à entrer en formation. Il faut également être disponible en journée afin de pouvoir suivre tous les cours.



AUTO-ÉCOLE ASSOCIATIVE

CENTRE SOCIAL EDITH BONNEM



POUR TOUTE DEMANDE D'INFORMATION N'HÉSITEZ PAS À VENIR NOUS RENCONTRER OU À NOUS APPELER AU 02 33 26 58 51 OU 06 71 65 21 05



Place Edith Bonnem 61000 ALENÇON ☎ 02 33 26 58 51

centre.edith.bonnem@orange.fr centre-social-edith-bonnem.org



Place Edith Bonnem 61000 ALENÇON ☎ 02 33 26 58 51

centre.edith.bonnem@orange.fr centre-social-edith-bonnem.org



LES CONDITIONS

- Etre orienté par un référent socioprofessionnel (pour la formation permis + heures complémentaires)
- Etre inscrit à France Travail
- Avoir un projet professionnel validé par le référent
- Habiter Alençon
- Etre bénéficiaire RSA si habitation en dehors d'Alençon
- Etre primata (il ne faut pas avoir déjà obtenu le permis)

Comment fonctionne-t-elle?

3 sessions par an, composées d'un groupe d'une dizaine d'élèves. Ils sont formés à l'apprentissage du Code de la Route et à la conduite (jusqu'à 40h de conduite) + passage des examens code et conduite si le niveau le permet.

Les sessions durent 3 à 4 mois.

Les mois d'entrée sont :

- Janvier
- Avril
- Septembre



Tarification

Coût pour les candidats: entre **250€ et 300€**, en fonction de la situation, avec la possibilité de payer en 3 fois maximum. Ce tarif couvre: les cours théoriques, les leçons de conduite, les 2 premiers passage de l'examen théorique, la carte d'adhésion au Centre Social, les besoins administratifs et les différents ateliers inclus dans la formation.

Le reste du coût du permis est pris en charge par les financeurs, qui se gardent le droit de demander un remboursement des sommes engagées en cas de non respect du contrat de formation.

QUI ANIME LES COURS?

Les cours sont dispensés par une équipe d'enseignants de la Conduite et de la Sécurité Routière. D'autres intervenants viennent animer la formation sur des thématiques de la Sécurité Routière.

Comment entrer à l'Auto-école?

- Envoi par un travailleur socioprofessionnel d'une fiche navette expliquant les motifs de la demande
- Envoi d'une convocation au candidat pour une information collective et un test simple (français, mathématiques, code)
- Entretien de motivation
- Comité de Sélection: retient les profils ayant besoin du permis de manière prioritaire et ayant un projet professionnel abouti
- Evaluation de conduite
- Composition du groupe

Dispositif Heures Complémentaires

Cette action concerne toute personne au RSA ou de moins de 25 ans, avec un projet professionnel ou de formation. Il faut:

- avoir le code de la route valide
- ou
- Avoir déjà commencé un parcours conduite ou être déjà titulaire du permis mais avoir besoin d'heures de conduite pour une remise à niveau/ reprendre confiance.
- Pour le coût de cette action, le bénéficiaire participe à hauteur de **4.50€/heure de conduite + 70€ de frais de dossier**.